L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 DECEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
PROPRIETAIRES
C. F. WEISSE, N. DUPOUR,
DUVERGER, S. HARRY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 22 DECEMBRE 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par S. Joseph & Co., 26 Vieille-Levée—Chaussures. Assortiment de cotonnades, cachemirs et cloches. Assortiment de soieries avariées.

Par E. Noyrigat, 43 Magasin—Whisky.

Par Bonnie & Hébert, 77 Chartres—Soieries avariées. Assortiment de marchandises sèches.

Par Bonnie & Thomas, au magasin No 54 Chartres—Etoffes de soie, de percale, de jeans, etc.

Par Bonnie & Thomas, au magasin de MM. Labordo & Xiques, 39 Nouvelle-Levée—Liqueurs de la Havane.

MONROE ET L'EQUILIBRE EUROPÉEN.

Est-il juste, est-il raisonnable de blâmer les Etats-Unis de faire de la doctrine de Monroe un article de foi politique?

Nous voyons si souvent reproduit, sous toutes les formes, à propos de toutes les questions, et avec une certaine affectation de respect, les Etats-Unis d'user de cette doctrine, comme d'une arme menaçante contre la paix du monde, que nous croyons devoir essayer d'en apprécier au bon sens pour chacun ce qu'on doit en penser, obscurcir non pas pour ceux qui raisonnent, bien entendu, mais pour les adversaires de la démocratie américaine.

Nous avons dit, ainsi nettement que possible, tout récemment, à l'usage de ceux qui lisent le sens, l'esprit et la lettre même de cette doctrine Monroe. Nous ne répétons pas nos explications. Nous demandons seulement ce qu'une pareille doctrine qui domine pour l'Amérique du Nord, une puissance régulière, progressive, a de commun avec les vues générales de l'internationalité?

Sur quoi s'appuie sa politique de l'Europe sur des traités connus, discutés, reconnus, et plus acceptés au moins de bonne grâce, ou encore, conventions, ou références, par les grandes puissances entre elles moins dans ce qu'elles ont entre elles, que dans ce qu'elles ont fait ou font avec les petits états, dans ce qu'elles ont imposé ou imposent. C'est là ce qui constitue le grand cheval de bataille de la politique d'outre-océan, et que l'on nomme l'équilibre européen. Cet équilibre européen, tant soit peu vacillant, soit dit en passant, n'a pu se garantir aux faibles Etats de son influence, de leur indépendance, de leur existence même, trafiqué de quelques autres, en conséquence de leur position de frontières, d'écarter, en un mot, les occasions de guerre ou de conflit. C'est à lui à respecter entre elles, par les puissances européennes, ces traités qui ont fait à tant de peuples entendre, que la dispute entre eux sera et reste, entre Paris et St-Pétersbourg, de Londres à Berlin, de Vienne à Constantinople, aussi parfaite, cependant, à empêcher les guerres que ce n'est sa mission de prévenir.

Il n'est pas une doctrine à la Monroe, quel que soit son commentateur, son apologiste, son embellisseur, une doctrine politique sans cesse interprétée dans toutes les sens, qui rend chaque Etat indépendant de son voisin, et soumis en même temps, à ce voisin. A l'aide de cette doctrine, l'Amérique du Nord peut, en effet, s'emparer de tout le continent américain, et même de l'Océanie, et de l'Asie, et de l'Europe, sans avoir à craindre aucune guerre.

Pour les peuples entre tout naturellement dans l'Amérique sous cette doctrine et les lois que la force lui donnera, il n'y a même de place que pour les plus braves et les plus énergiques.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entend l'Europe. Elle ne veut pas de cette doctrine, elle ne veut pas de cette politique. Elle ne veut pas que l'Amérique, sous prétexte de sa grandeur, de sa force, de sa puissance, de son génie, de son avenir, de sa liberté, de sa civilisation, de son progrès, de sa mission, de sa destinée, de son droit, de sa volonté, de son bon plaisir, de son caprice, de son bon vouloir, de son mauvais vouloir, de son bon ou mauvais vouloir, de son bon ou mauvais plaisir, de son bon ou mauvais caprice, de son bon ou mauvais droit, de son bon ou mauvais génie, de son bon ou mauvais esprit, de son bon ou mauvais sens, de son bon ou mauvais jugement, de son bon ou mauvais goût, de son bon ou mauvais ton, de son bon ou mauvais usage, de son bon ou mauvais exemple